



B
BECQUEREL

unicancer NORMANDIE-ROUEN

**Livret du patient
et de ses proches**

www.becquerel.fr



BIENVENUE au Centre Henri Becquerel

Vous allez être pris en charge au Centre Henri Becquerel et nous vous remercions de votre confiance.

Quelle que soit votre pathologie, nous nous engageons à :

- 1** Vous proposer le meilleur traitement possible, adapté à votre cancer, à la pointe des connaissances médicales, des progrès de la recherche et des technologies.
- 2** Vous accompagner dans la coordination des soins qui vous seront prodigués au sein de notre hôpital comme en dehors.
- 3** Favoriser les actions de prévention et de dépistage pour réduire vos risques de cancer ou les diagnostiquer au plus tôt.
- 4** Vous informer de façon claire, vous écouter et vous associer aux décisions vous concernant.
- 5** Vous aider, ainsi que votre entourage, à maintenir la meilleure qualité de vie possible pendant votre hospitalisation comme à votre domicile.
- 6** Vous garantir un accès à l'ensemble des soins quelles que soient vos ressources financières et sans dépassement d'honoraires.

Charte d'engagements des Centres de lutte contre le cancer membres de la fédération nationale Unicancer.

Vous trouverez dans ce livret de nombreuses informations utiles vous permettant de mieux connaître notre établissement, de vous le rendre accessible et familier, mais aussi d'être informé de vos droits et engagements. Nous souhaitons également qu'il facilite votre parcours de prise en charge et vous apporte les réponses à vos interrogations.

L'ensemble des équipes du Centre sont à votre disposition et à votre écoute pour tout renseignement complémentaire. N'hésitez pas à les solliciter.

Dans un souci constant d'améliorer la qualité de l'accueil et de l'accompagnement, sachez que le retour d'expérience de nos patients et de leurs proches est important et pris en compte. Nous vous invitons à répondre aux questionnaires de satisfaction et à nous faire part de vos remarques.

Le Directeur Général
Professeur Pierre VERA



Sommaire

- 01 Informations pratiques** **p.4**
 - Numéros utiles
 - Se rendre au Centre
 - Arrivée & formalités
 - Se repérer dans le bâtiment
 - Hébergements de proximité
 - S'informer

- 02 Votre parcours de soins** **p.18**
 - Vos interlocuteurs
 - Diagnostiquer précisément votre maladie
 - Personnaliser votre prise en charge
 - Vous soigner
 - Vous accompagner, ainsi que vos proches
 - Préparer l'après-cancer

- 03 Votre séjour en hospitalisation** **p.28**

- 04 Votre famille & vos proches** **p.36**

- 05 Qualité & sécurité des soins** **p.40**

- 06 Vos droits & engagements** **p.44**

- 07 Nous soutenir** **p.50**



01 Informations pratiques

Numéros utiles	p. 6
Se rendre au Centre	p. 8
Arrivée & formalités	p. 10
Se repérer dans le bâtiment	p. 13
Hébergements de proximité	p. 14
S'informer	p. 15

MES CONTACTS AU CENTRE ☰

Mon médecin référent

👤 Dr _____
 ☎ _____

Mes médecins par spécialité

👤 Dr _____
 ☎ _____

👤 Dr _____
 ☎ _____

👤 Dr _____
 ☎ _____

Mon contact paramédical

👤 Nom _____
 ☎ _____

Mes activités de soins de support

👤 Nom _____
 ☎ _____

👤 Nom _____
 ☎ _____

👤 Nom _____
 ☎ _____



01

Informations pratiques



NUMÉROS UTILES



En cas d'hospitalisation, vos proches peuvent vous joindre directement par le téléphone de l'équipement multimédia de votre chambre, si vous l'avez activé. N'hésitez pas à communiquer ce numéro qui vous est transmis à votre arrivée.

DEMANDE DE RENDEZ-VOUS 📅

 du lundi au vendredi 🕒 de 8h30 à 17h

• Consultation

- > Oncologie médicale
- > Hématologie
- > Chirurgie
- > Radiothérapie

Bureau des rendez-vous (BE)

02 32 08 22 06

• Médecine et soins de support

02 32 08 29 18

• Laboratoire de biologie clinique

02 32 08 22 73

• Examen d'imagerie médicale

- > Radiologie

02 32 08 22 50

- > Médecine nucléaire

Scintigraphie

02 32 08 22 58

TEP-scan

02 76 67 29 89

Demande de
rendez-vous
en ligne



EN CAS DE PROBLÈME MÉDICAL



du lundi
au vendredi



de 8h30 à 17h

En semaine et aux horaires d'ouverture, vous devez contacter le secrétariat de votre médecin référent ou l'un des numéros directs que les équipes vous ont donnés (hôpital de jour, soins externes...).

> **Annuaire :**



www.becquerel.fr/annuaire/



7j/7



24h/24

En dehors des horaires d'ouverture, vous pouvez contacter le standard qui vous orientera vers un médecin d'astreinte, qui assure la permanence des soins.

> **Standard : 02 32 08 22 22**

Chirurgie ambulatoire

Lors de votre retour à domicile après une intervention en chirurgie ambulatoire, n'hésitez pas à joindre les infirmières pivots, elles sont là pour vous répondre.

> **Infirmières pivots : 02 76 67 30 54**

S'INFORMER



**Commission Des Usagers
(CDU)**

cdu@chb.unicancer.fr



**Espace de Rencontres et
d'Information (ERI®)**

02 32 08 29 33

eri@chb.unicancer.fr

SE RENDRE AU CENTRE



Le Centre Henri Becquerel est situé rue d'Amiens, sur la rive droite de Rouen, à proximité du CHU et du centre-ville.

EN TRANSPORTS EN COMMUN

BUS

> **Arrêt Becquerel (face au Centre)**

Lignes 15 et 20

> **Arrêt Martainville (à 200 m)**

Lignes 13, 15 et 20

TEOR

> **Arrêt CHU Charles Nicolle (à 200 m)**

Lignes T1, T2, T3 et T4

> **Arrêt Martainville (à 200 mètres)**

Lignes T1, T2 et T3



Pour connaître les horaires du réseau de transports en commun : www.reseau-astuce.fr

TRAIN

La gare de Rouen rive droite est à 1 km. Prendre le T4 à l'arrêt Gare-rue Verte jusqu'à l'arrêt CHU Charles Nicolle.

EN TRANSPORTS SANITAIRES

Pour faciliter l'accès aux Véhicules Sanitaires Légers (VSL), ambulances, taxis agréés et aux personnes handicapées, les places de parking situées à l'avant du bâtiment leur sont réservées. Nous vous remercions de votre compréhension.



EN VOITURE

Suivre le fléchage du Centre Henri Becquerel ou du CHU de Rouen.

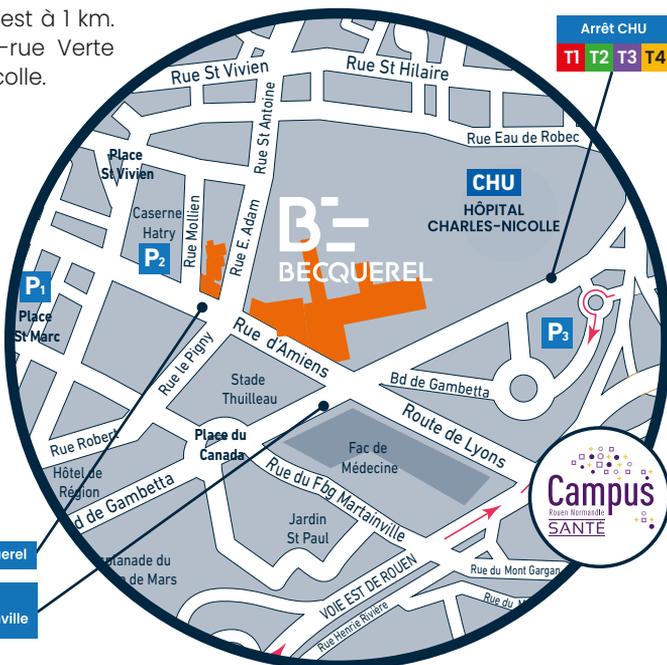
> Stationnement

L'établissement ne dispose pas d'un parking patients/visiteurs. Vous pouvez stationner dans les rues voisines qui sont payantes.

Attention : les mardis et vendredis certains stationnements interdits pour le marché.

> Parkings payants en proximité

- P1** Parking souterrain Saint-Marc
- P2** Parking extérieur du 39^{ème} Régiment d'Infanterie
- P3** Parking du CHU, bvd Gambetta



Pour la prescription de votre transport, c'est votre état de santé d'abord.



l'Assurance Maladie

Agir ensemble, protéger chacun



AMBULANCE



VUS ou TAXI CONVENTIONNÉE



VÉHICULE PERSONNEL ou TRANSPORTS EN COMMUN

FRAIS DE TRANSPORT

Même si vous êtes atteint d'une Affection Longue Durée (ALD – une prise en charge à 100%), la prescription médicale de transport n'est pas systématique et dépend de votre état de santé.

Le Centre applique les dispositions réglementaires de l'Assurance Maladie. Pour toute question, vous devez vous adresser à votre Caisse Primaire d'Assurance Maladie.

Vous êtes autonome

- Vous devez organiser votre déplacement par vos propres moyens car il ne sera pas pris en charge par l'Assurance Maladie.
- Vous vous rendez régulièrement au Centre (vous faites plus de 50 km aller, minimum 4 fois en 2 mois pour le même traitement) comme c'est souvent le cas pour les séances de radiothérapie ou de chimiothérapie, ou bien vos transports sont de plus de 150 km aller, votre médecin peut vous prescrire une **demande d'accord préalable / prescription médicale de transport** pour la prise en charge de vos frais, en transports en commun (train, bus, teor...) ou avec votre véhicule personnel.

Attention ! Si vous faites appel à un transporteur sanitaire SANS être en possession de la prescription médicale de transport, vous devez payer la facture sans possibilité de remboursement. Aucune prescription ne peut être réalisée APRÈS le transport.

Votre état de santé nécessite un transport sanitaire

Si la situation le justifie (incapacité de déplacement ou déficience) :

1. Lors de votre rendez-vous précédent, votre médecin du Centre peut vous remettre une prescription médicale de transport pour la prise en charge de votre prochaine venue.
2. Vous devez réserver vous-même le taxi ou la société de transports (choix à votre convenance), en respectant le mode de transport indiqué sur la prescription médicale.
3. Transmettez votre prescription médicale au transporteur, vous serez alors remboursé. Conservez ensuite les justificatifs des dépenses de transport.
4. Pour être remboursé, vous devez envoyer à votre Caisse d'Assurance Maladie : votre prescription médicale de transport avec le cachet du transporteur (si vous en avez utilisé un), accompagnée du justificatif de vos dépenses : facture acquittée, frais de transport (kilométriques, péage, parking) via le formulaire « Etat de frais » (Cerfa n°1162*021), titre de transport...

Vous pouvez vous rendre sur le site **Mes Remboursements Simplifiés (MRS)** de l'assurance maladie afin de vous faire rembourser votre transport personnel en moins d'une semaine.

ARRIVÉE & FORMALITÉS

ENREGISTREZ VOTRE ARRIVÉE ➔

Lors d'un rendez-vous

Avant toute entrée dans un service ou en consultation, vous devez enregistrer votre arrivée.

- ➔ Soit en scannant le code barre de votre Carte Identifiant au niveau des bornes tactiles qui se trouvent dans le hall d'accueil.



- ➔ Soit auprès des agents d'accueil qui sont là pour vous recevoir et vous orienter dans l'établissement.

Lors d'une hospitalisation (Entrée/Sortie), d'un changement de situation administrative ou d'une indication de la borne

Vous devez vous rendre au Bureau des Entrées (BE), situé derrière l'accueil principal, afin d'actualiser votre dossier administratif.

DOCUMENTS DEMANDÉS À CHAQUE VENUE ➔

Pour tous les patients

Carte d'identité (recto/verso), passeport ou carte de séjour.

Pour les personnes ayant déjà un numéro de dossier

- Votre carte identifiant



Pour les assurés sociaux

- Votre **carte vitale** à jour ou attestation de droits
- Votre **carte de mutuelle** (en cours de validité)
- Votre attestation de **Complémentaire Santé Solidaire (CSS, anciennement CMU)**, si vous en êtes bénéficiaire

Pour les non-assurés sociaux

- Votre formulaire S2 pour les ressortissants de l'Union Européenne ou la carte européenne d'assurance maladie
 - Votre attestation AME, si vous en êtes bénéficiaire
- ➔ Vous pouvez demander, en ligne, un devis préalable de prise en charge : www.becquerel.fr/patient-sans-couverture-sociale

Vos documents médicaux :

- Votre **convocation** au Centre.
- Le **courrier de votre médecin**.
- Les **examens** sanguins et radiologiques en rapport avec votre maladie.
- La liste précise de vos **traitements en cours** (ordonnances récentes). Vos médicaments habituels peuvent interagir avec ceux qui vous sont prescrits par les équipes du Centre. Pour votre sécurité, nous avons besoin de les connaître !
- Pour la prise en charge d'un mineur, une **autorisation** écrite de l'un des représentants légaux est à remplir à chaque venue.

VOUS IDENTIFIER POUR VOTRE SÉCURITÉ ☒

Le recueil rigoureux de votre identité est une étape importante, afin de garantir à tout moment le bon soin à la bonne personne.

Soyez vigilant :

- Indiquez-nous vos nom, prénom et date de naissance.
- Présentez-nous votre carte ou votre bracelet d'identification.

ÉVITER LES AVANCES DE FRAIS D'HOSPITALISATION ☒

Afin de vous éviter l'avance des frais d'hospitalisation programmée, apportez une attestation de prise en charge hospitalière (forfait journalier/chambre particulière) que vous devez demander à votre mutuelle de santé.



RÔLE DE VOTRE MEDECIN TRAITANT ☒

Votre médecin traitant, déclaré auprès de votre assurance maladie, est associé à votre parcours de soins. Chaque venue au Centre fera l'objet d'un compte-rendu qui lui sera adressé et qui sera basculé dans votre espace santé, ceci afin d'assurer la continuité de votre prise en charge.

Votre médecin traitant reste votre interlocuteur privilégié en dehors du Centre. N'hésitez pas à le consulter régulièrement.

Il s'occupera le cas échéant de :

- Votre prise en charge des soins à 100%. Dès que vous recevrez votre notification d'accord d'Affection Longue Durée (ALD), n'oubliez pas d'en informer le Bureau des Entrées du Centre.
- Prescrire et renouveler vos arrêts de travail et vos traitements habituels en dehors de la pathologie cancéreuse.

LES TARIFS ☒

Les tarifs hospitaliers sont affichés et disponibles au Bureau des Entrées. Nous vous rappelons que le Centre Henri Becquerel **ne pratique pas de dépassement d'honoraires**, il n'y a donc pas de reste à charge pour les patients.

HANDICAP, PERTE D'AUTONOMIE



Vous êtes atteint d'un handicap ou d'une perte d'autonomie (difficulté à vous déplacer, entendre, voir, vous exprimer...), et ce de manière permanente ou transitoire : n'hésitez pas à le signaler dès vos premiers contacts avec le Centre. Nous ferons tout notre possible pour intégrer ces difficultés dans votre prise en charge et faciliter votre parcours. Comme tout établissement de soins, le Centre respecte les normes concernant le déplacement des personnes à mobilités réduites. La présence de votre aidant à vos côtés sera privilégiée. Nous pouvons aussi adapter nos modes de communication à vos besoins (SMS ou mails sécurisés en remplacement d'échanges téléphoniques, textes plus grands sur les documents, échanges sur ardoises magiques...). N'hésitez pas à transmettre les difficultés que vous rencontreriez par mail à notre groupe de travail Handicom afin que nous puissions continuer d'améliorer votre accompagnement.

Contact : handicom@chb.unicancer.fr

CONNEXION INTERNET

Le Centre vous propose en accès libre et gratuit (2h) une connexion Wifi dans toutes les zones d'attente (cafeteria, salles d'attente) et d'accueil. Vous pouvez activer la fonction WiFi de votre smartphone, ordinateur ou tablette et sélectionner le réseau Becquerel de wifi gratuit ».

SECRET PROFESSIONNEL ET ANONYMAT

L'ensemble de notre personnel est soumis au secret professionnel en ce qui concerne votre santé, votre vie professionnelle et personnelle.

Vous pouvez demander au Bureau des Entrées (BE) la non-divulgence de votre présence au sein de l'établissement, ainsi que la non-réception d'appels téléphoniques en cas d'hospitalisation.

CAFÉTÉRIA / PRESSE / TERRASSE

La cafétéria propose des boissons, une restauration rapide (sandwiches, salades, laitages, des snacks chauds, gâteaux, bonbons...) ainsi que des articles pratiques : cartes postales, enveloppes, timbres, piles et articles d'hygiène.

Le point presse propose journaux, magazines, cahiers de jeux et livres.

Vous pouvez y venir pour partager un moment agréable avec vos proches, profiter du babyfoot et de sa terrasse extérieure aux beaux jours.



- 📍 Niveau 1
- 🕒 En semaine de 8h à 18h
Le samedi et dimanche de 12h à 18h00
Fermée les jours fériés.

SE REPÉRER DANS LE BÂTIMENT

Zone	NIVEAU 0
A	Accueil
B	Espace de Rencontres et d'Information (ERI®) Espace Jeunes
C	Prise de Rendez-Vous
D	Bureau des Entrées (BE)
E	Consultations 1 à 6 Etat civil Infirmières CANTO Infirmières coordinatrices gynéco / ORL
F	Assistantes sociales
G	Aumônerie Entretien infirmier
H	Radiothérapie
I	Infirmières coordinatrices sein Médecine et soins de support
J	Imagerie Médicale - Radiologie Imagerie Médicale - Médecine Nucléaire
Entrée - Sortie - Hall	

Zone	NIVEAU 1
A	Consultations 101 à 116
B	Hôpitaux de jour oncologie et hématologie
C	Hôpital de semaine
D	Cafétéria / Presse / Terrasse
E	Laboratoire / Pharmacie

Zone	NIVEAU 2
RÉSERVÉ AU PERSONNEL	

Zone	NIVEAU 3
CHIRURGIE	
A	Unité de Chirurgie Ambulatoire
B	Chirurgie gynécologique
C	Chirurgie ORL et secteur protégé
D	Unité de Surveillance Continue (USC)

Zone	NIVEAU 4
HÉMATOLOGIE	
A	Hématologie conventionnelle
B	Hématologie secteur protégé
C	Unité de Soins Intensif (USI4)

Zone	NIVEAU 5
UNITÉ D'HOSPITALISATION POLYVALENTE / USI5	
A	Hospitalisation polyvalente
B	Unité de Soins Intensif (USI5)

Zone	NIVEAU 6
ONCOLOGIE MÉDICALE	
A	Oncologie médicale conventionnelle

Zone	NIVEAU 7
RÉSERVÉ AU PERSONNEL Secrétariats / Bureaux médicaux / Self du personnel	

HÉBERGEMENTS DE PROXIMITÉ **24h/24 - 7j/7**

HÔTEL HOSPITALIER

Hébergement temporaire non médicalisé

Le Centre dispose d'une petite structure d'hôtellerie qui s'adresse aux patients qui habitent loin et qui viennent pour une hospitalisation ou pour un traitement en ambulatoire (chirurgie, chimiothérapie, radiothérapie...). Ce sont les médecins qui proposent ce mode d'hébergement aux patients qui y sont éligibles. Les nuitées font l'objet d'une prescription médicale.



 Rue édouard ADAM, Rouen

LA MAISON DES FAMILLES

La Source

Cette structure propose aux familles, ou aux proches de patients hospitalisés au Centre, un lieu d'hébergement (gîte et couvert) à des tarifs très préférentiels calculés en fonction des ressources (13€ à 37€ la nuit/personne).

Réservation

Tél. 02 35 07 85 00

la-source.maison-des-familles@wanadoo.fr



 2 Rue édouard ADAM, Rouen

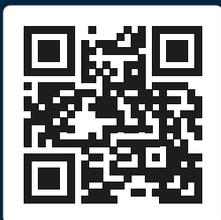
HÔTELS

Le Centre Henri Becquerel se situe en centre-ville de Rouen dans le quartier Martainville. Si besoin vous pourrez

choisir parmi de très nombreux hôtels, toutes gammes confondues, en très grande proximité.

S'INFORMER

Si vous souhaitez compléter les informations délivrées par les équipes qui vous prennent en charge, nous vous invitons à consulter notre site Internet (examens, Foire Aux Questions, agenda...) et à nous suivre sur les réseaux sociaux. Vous pourrez ainsi connaître les événements organisés, tout au long de l'année, qui permettent de s'informer, d'échanger et de partager avec d'autres patients, leurs proches, les professionnels de santé et les associations.



www.becquerel.fr

Retrouvez-nous
sur les réseaux :



CANCER INFO

Service d'information anonyme dédié aux patients et à leur entourage, proposé par l'Institut National du Cancer, en partenariat avec La Ligue Nationale contre le Cancer.

Ligne téléphonique 0 805 123 124

(Du lundi au vendredi de 9h à 19h et le samedi de 9h à 14h - service et appel gratuits).

www.e-cancer.fr

ESPACE DE RENCONTRES ET D'INFORMATION (ERI®)

Il s'agit d'un espace d'information et de soutien dédié aux patients atteints de cancer et à leurs proches, accessible gratuitement, avec ou sans rendez-vous.



ERI®



Hall d'accueil principal

Entrée libre
ou sur rendez-vous

Tél : 02 32 08 29 33

Email : eri@chb.unicancer.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi : 9h30-12h30 / 15h-17h

Mardi, jeudi, vendredi :

9h30-12h30 / 14h-16h

Prendre un rendez-vous :

Votre rendez-vous (30 minutes) avec l'accompagnatrice en santé peut se dérouler :

- Sur le Centre, dans l'ERI
- À distance (visio / téléphone), ce qui vous évite de vous déplacer.

Pour planifier un échange à distance :

Télé ERI®



Lieu d'écoute

L'ERI® est un lieu privilégié pour trouver un accueil convivial, une présence, une écoute attentive, pour prendre le temps d'échanger ou simplement de s'accorder un temps de pause. L'espace est dédié également aux rencontres avec les associations de patients, ou aux animations diverses. Cet espace permet des entretiens individuels dans le respect de l'intimité de chacun.

Lieu d'information

À l'ERI vous trouverez :

- De la documentation gratuite concernant les différents types de cancers, les traitements et leurs effets secondaires, le dépistage, la prévention, la diététique, l'esthétique, l'arrêt du tabac, l'Activité Physique Adaptée (APA), la reconstruction mammaire, l'après-cancer... en libre-service, à consulter ou à emporter,
- Les coordonnées des services d'aide en ville (associations de patients, groupes de parole, organismes d'état...),
- Des informations sur les soins de support (psychologues, assistantes sociales, kinésithérapeutes, soins socio-esthétiques, activité physique adaptée...) à votre disposition au Centre.

Lieu de rencontres

L'ERI permet également des rencontres avec les associations de patients. Il coordonne de nombreuses manifestations (conférences, événements sportifs...), mais aussi des ateliers qui vous permettent de bénéficier de conseils, de soins et d'informations grâce à différents professionnels de santé. Les thèmes de ces rencontres, organisées tout au long de l'année, peuvent porter sur les sujets les plus souvent demandés comme la reprise du travail, les ateliers d'hormonothérapie (cancer du sein), l'esthétique, l'alimentation, l'accompagnement des aidants et la vie après la maladie.

ASSOCIATIONS DE PATIENTS ET D'AIDANTS

Dès l'annonce de la maladie, ou plus tard dans la prise en charge, vous ressentez le besoin de mieux vous informer sur votre pathologie ? D'échanger avec des personnes qui traversent, ou ont vécu la même expérience que vous ? De partager des moments de convivialité et de créer de nouveaux liens ?



Le Centre a passé des conventions de partenariat avec plusieurs associations reconnues proposant une écoute, des ateliers et/ou animations auprès des patients. Vous pouvez identifier leurs bénévoles au sein de l'établissement grâce à leur badge.

Les équipes soignantes vous encouragent à vous tourner vers les associations, elles sauront être là pour vous et vos proches. Il en existe de nombreuses dans le domaine de la cancérologie. Importantes sources d'informations et d'aides quelle que soit votre maladie, elles pourront répondre à vos interrogations et à vos besoins. Rassemblant des patients, des proches, des professionnels ou des bénévoles, ces associations ont une même volonté : vous venir en aide, patients et proches. Elles vous soutiendront de diverses manières et vous aideront à mieux vivre avec la maladie. Leurs bénévoles sont là pour vous apporter une relation complémentaire à celles de votre entourage et des professionnels de santé. Ils sont disponibles pour vous offrir un réconfort, une écoute et une présence.



ESPACE JEUNES

Le Centre dispose d'un espace dédié à tous les jeunes patients, Adolescents et Jeunes Adultes (AJA) de 16 à 30 ans, afin d'améliorer leur quotidien pendant les périodes d'hospitalisation.



AUMÔNERIE ET COORDINATION DES CULTES

Le Centre dispose d'un lieu de prière et de silence qui permet à chacun de venir se ressourcer. La coordinatrice des cultes et l'équipe de bénévoles sont à la disposition des patients et des familles qui le souhaitent, quelle que soit leur conviction religieuse.

Consultez également la carte interactive du site de l'Institut National du Cancer (INCa) qui recense, de façon relativement exhaustive, les associations et les lieux d'information qui vous sont dédiés.





02 Votre parcours de soins

Vos interlocuteurs	p. 20
Diagnostiquer précisément votre maladie	p. 21
Personnaliser votre prise en charge	p. 23
Vous soigner	p. 24
Vous accompagner, ainsi que vos proches	p. 26
Préparer l'après-cancer	p. 27

02

Votre parcours de soins

VOS INTERLOCUTEURS

Pendant votre parcours de soins vous serez amené à rencontrer de nombreux professionnels du Centre.

LE PLUS SOUVENT, IL S'AGIRA DE ☒

Médecins

Votre **médecin référent** prendra avec vous, pendant toute votre prise en charge, les décisions nécessaires concernant votre traitement, après concertation avec les autres membres de l'équipe pluridisciplinaire qui vous suit (chirurgien, radiothérapeute, oncologue, hématologue, radiologue, anatomopathologiste...).

Soignants

- Les cadres de santé assurent la gestion et l'organisation des soins ainsi que la liaison avec l'administration. Ils sont à votre disposition pour recueillir vos demandes et vous conseiller.
- Les Infirmiers Diplômés d'Etat (IDE) dispensent vos soins et réalisent des prélèvements nécessaires à votre prise en charge.
- Les Aides-Soignants (AS) veillent tout particulièrement aux soins d'hygiène et de confort.
- Les manipulateurs d'électro-radiologie réalisent vos examens et certains traitements : radiologie, médecine nucléaire, radiothérapie.
- Les techniciens de laboratoire sont en charge de vos prélèvements.
- Les préparateurs en pharmacie participent à la préparation, la dispensation et la gestion des médicaments et des dispositifs médicaux.

Personnel logistique

Les Agents des Services Hospitaliers (ASH) assurent l'hygiène des chambres et des unités.

Les brancardiers vous accompagnent dans vos déplacements au sein des différents services de l'établissement.

Équipe administrative

Elle comprend les agents d'accueil, les professionnels du Bureau des Entrées et les assistants médicaux. Leur rôle est de vous accueillir, de vous renseigner et d'assurer toute la partie médico-administrative en lien avec votre dossier.

Équipe de recherche clinique

Si vous participez à un essai clinique, vous serez amené à rencontrer une équipe de médecins, infirmiers, attachés de recherche clinique. Ils répondront aux questions que vous vous posez sur les modalités de l'essai.

Étudiants

Le Centre ayant pour mission l'enseignement, vous serez amené, au cours de votre séjour, à rencontrer des étudiants en médecine ou pharmacie (externes), des médecins en cours de spécialisation (internes), mais aussi des étudiants infirmiers, aides-soignants, manipulateurs...

Les professionnel de santé, ainsi que les bénévoles intervenant au sein de l'établissement, portent pour la plupart une tenue ou un badge permettant de les identifier.

DIAGNOSTIQUER PRÉCISÉMENT VOTRE MALADIE

Le Centre dispose, sur un même site, de l'ensemble des infrastructures qui permettent de réaliser les différents examens et leur analyse afin d'établir des diagnostics très précis.

Imagerie médicale

Les services de radiologie et de médecine nucléaire permettent de disposer d'images et/ou d'un prélèvement de la tumeur (biopsie et/ou des ganglions), nécessaires à la confirmation du diagnostic et à l'identification précise de la pathologie.

En cours de traitement, l'imagerie permet également de suivre l'évolution de la maladie, afin d'adapter les traitements si besoin. Elle peut également être utile pour guider et ajuster le geste chirurgical («repérage du ganglion sentinelle»), ou optimiser la radiothérapie.

Liste des examens de radiologie :

Mammographie numérique, échographie mammaire, ponction cytologique, macrobiopsie (Mammotome®, Tomosynthèse), angiommammographie, radiologie, échographie, scanner, IRM, radiologie interventionnelle...



Liste des examens de médecine nucléaire :

TEP-Scan, scintigraphie...



@Eric Peltier



Laboratoires

Les techniques d'analyses médicales disponibles au Centre permettent d'aller vers une médecine ultra-personnalisée, qui consiste à prendre en charge chaque patient de façon individualisée en fonction des spécificités génétiques et biologiques de son cancer.

Le pôle de Biopathologie regroupe trois secteurs :

- **Laboratoire de Génétique Oncologique**

Il étudie tout particulièrement les chromosomes, les gènes et leur expression au niveau des tumeurs (suite à une biopsie, prise de sang, ponction de moelle osseuse...) afin de mettre en évidence des anomalies, qui permettent un diagnostic précis, et de définir des facteurs pronostics qui orienteront le traitement.

- **Laboratoire de Biologie Clinique**

Il prend en charge les examens de biologie polyvalente. Il est spécialisé dans les dosages de marqueurs tumoraux permettant d'améliorer la prise en charge des patients et d'approfondir la recherche médicale. Par son activité en microbiologie, il joue un rôle majeur dans la lutte contre les infections, en particulier nosocomiales.

- **Service d'Anatomie et de Cytologie Pathologiques**

Il analyse les tissus et organes suite aux prélèvements et biopsies. Il joue un rôle important dans le diagnostic des tumeurs et aide ainsi à définir le traitement le plus adapté.

Prise en charge oncogénétique

Les patients suspectés d'une prédisposition génétique à certains cancers peuvent avoir recours à une consultation oncogénétique, qui se déroule au CHU de Rouen, pour confirmer la prédisposition, être informé, adapter la surveillance et envisager une prévention.

PERSONNALISER VOTRE PRISE EN CHARGE

Le Centre tend vers une médecine ultra-personnalisée du cancer qui consiste à prendre en charge chaque patient de façon individualisée.



Réunion pluridisciplinaire

Votre dossier médical est étudié en Réunion de Concertation Pluridisciplinaire (RCP), par une équipe composée des différents médecins spécialistes (chirurgien, radiothérapeute, oncologue, hématologue, radiologue, anatomo-pathologiste...) impliqués dans votre prise en charge.

Ils définissent ensemble la meilleure stratégie thérapeutique possible pour vous, en fonction des référentiels disponibles, et établissent votre **Plan Personnalisé de Soins (PPS)**, c'est-à-dire le calendrier des traitements à venir qui vous seront proposés.

Nos médecins participent activement aux sociétés savantes nationales et nombre d'entre eux publient des travaux de recherche, ce qui vous garantit l'accès aux traitements les plus innovants.

02

Dispositif d'annonce



En cas de diagnostic de cancer, un dispositif d'annonce, en deux temps, peut être mis en place :

- Une consultation d'annonce par le médecin référent en charge d'informer du diagnostic et d'expliquer les étapes de la prise en charge.
- Une consultation paramédicale, auprès d'un(e) infirmier(e), pour prendre le temps d'expliquer ou de reformuler ce qui a été dit, d'apporter des informations complémentaires sur le déroulement des soins, sur la planification des rendez-vous, et de répondre aux questions.

Préservation de la fertilité

Avant la chimiothérapie, une consultation de préservation de la fertilité, auprès de l'équipe du laboratoire de la reproduction du CHU de Rouen, est proposée aux patients concernés qui le souhaitent.

Prise en charge oncogériatrique

Une évaluation gériatrique est effectuée chez certains patients âgés de plus de 75 ans pour adapter la prise en charge.

VOUS SOIGNER

L'offre de soins du Centre couvre tous les traitements dédiés au cancer. Selon les cas, ils peuvent avoir différents objectifs : supprimer la tumeur ou les métastases, ralentir leur développement, réduire le risque de récurrence ou améliorer la qualité de vie du patient, en traitant les symptômes engendrés par la maladie, ou bien prévenir le risque de développer un cancer (prophylactique). Le ou les types de traitements et l'ordre dans lequel ils vous seront dispensés, sont adaptés à la spécificité de votre pathologie.



Chirurgie

Les interventions sont pratiquées par une équipe de chirurgiens spécialisés par pathologie, qui consacrent exclusivement leur activité à la chirurgie des cancers. Ils utilisent les techniques les plus novatrices.

> Certains soins post-chirurgicaux nécessitent de revenir au Centre en consultation des Soins Externes.

Radiothérapie

Lorsque cela est nécessaire, un traitement par radiothérapie peut être préconisé. Cela consiste à exposer la zone concernée à des rayonnements ionisants qui vont détruire les cellules cancéreuses. Les nouvelles machines (accélérateurs de particules) plus précises et équipées de technologies innovantes limitent les risques de toxicité et améliorent la tolérance aux rayons.

Anesthésie

L'équipe de médecins anesthésistes assure les consultations de pré-anesthésie, les actes d'anesthésie-réanimation, le suivi post-opératoire, ainsi que la pose de chambres implantables et de cathéters de longue durée, sous échographie. Le service prend également en charge les douleurs post-opératoires, de façon préventive et curative, grâce à des techniques innovantes d'anesthésie : blocs paravertébraux, injections périurales, analgésie multimodale, Anesthésie Intraveineuse à Objectif de Concentration (AIVOC). Les anesthésistes peuvent décider, en cas de chirurgie lourde ou selon l'état de santé du patient, d'un éventuel séjour dans l'Unité de Surveillance Continue (USC).

Thérapies cellulaires

Il s'agit de greffer des cellules de moelle osseuse afin d'en restaurer la fonction, soit par les propres cellules du patient (« autogreffe »), soit par les cellules d'un donneur « HLA compatible » (« allogreffe »), soit par CAR-T cells. Le patient doit être préparé à cette greffe par des traitements, ce qui nécessite de le placer temporairement en chambre protégée stérile, en Unité de Soins Intensifs (USI).

Traitements médicamenteux

En fonction de la pathologie, un traitement médicamenteux contre le cancer peut être dispensé : chimiothérapie, hormonothérapie, traitement ciblé, dont l'immunothérapie. Celui-ci peut être administré par voie injectable ou par voie orale. Les modalités de traitement et la prévention des effets secondaires vous seront expliqués par l'équipe soignante.

Chimiothérapie par voie injectable

Chaque traitement fait l'objet d'une préparation réalisée majoritairement le jour même (en anticipé pour certains cas) par la pharmacie du Centre. Cette étape et les contrôles sécuritaires des produits nécessitent un temps d'attente des patients en hôpital de jour. Leur administration requiert la pose préalable d'une voie veineuse centrale (KT-Picc ou chambre implantable) qui vous sera posée au bloc opératoire sous anesthésie locale.

Accéder à des traitements en cours d'évaluation

L'Unité de Recherche Clinique (URC) du Centre permet aux médecins de proposer à certains de leurs patients, en fonction de caractéristiques très précises, de participer à une étude clinique, visant à confirmer la supériorité d'un traitement (efficacité, tolérance...) sur le traitement de référence.

Modes d'hospitalisation

Il existe plusieurs modes d'hospitalisation, dont les durées et conditions diffèrent selon le type de traitement à recevoir et votre état de santé :

> Hospitalisation de Jour

Les hôpitaux de jour d'oncologie et d'hématologie accueillent les patients en journée ou ½ journée, dans le cadre de l'administration d'un traitement de chimiothérapie par perfusion, de transfusions ou de divers examens et soins en ambulatoire.

L'unité de chirurgie ambulatoire réalise une grande partie des actes chirurgicaux de Becquerel. Les patients entrent et sortent le jour même de leur intervention, ce qui est source de confort pour eux et leur famille. Ces patients bénéficient alors d'un d'accompagnement adapté et d'une coordination avec les infirmiers à domicile, destinés à optimiser et sécuriser la prise en charge.

> Hospitalisation complète

Les services d'hospitalisation complète, dite conventionnelle (oncologie médicale, hématologie ou chirurgie), et **le service d'hospitalisation de semaine** (du lundi au vendredi), accueillent les patients suivis pour des soins qui nécessitent un hébergement en chambre. Ces hospitalisations peuvent être programmées ou justifiées en fonction de l'état de santé du patient.

Certains patients d'hématologie peuvent être accueillis en **Unité de Soins Intensifs (USI)** ou en **Unité Protégée**, pour les traitements intensifs et les greffes de moelle osseuse.

VOUS ACCOMPAGNER, AINSI QUE VOS PROCHES

Médecine et soins de support

Au Centre, la prise en charge des patients atteints de cancer ne s'arrête pas à la mise en place d'un traitement contre la maladie. Un accompagnement complémentaire, grâce aux **soins de support**, est proposé gratuitement aux patients, ainsi qu'à leurs proches, tout au long de la maladie, et ce, dès l'annonce du diagnostic du cancer. Ces soins prennent en compte les conséquences de la maladie ainsi que des traitements et aident à mieux vivre en améliorant la qualité de vie et le confort. Pour cela, des professionnels médicaux et paramédicaux de différentes disciplines se coordonnent afin de répondre aux besoins de chaque patient.

Département de médecine et soins de support :

☎ Prendre rendez-vous au 02 32 08 29 18

- Prise en charge psycho-oncologique
- Assistance sociale
- Nutrition et diététique
- Prise en charge de la douleur
- Soins socio-esthétiques
- Dermatologie et pneumologie
- Sophrologie
- Kinésithérapie
- Addictologie
- Sexologie
- Prise en charge par l'équipe mobile de soins palliatifs
- Médecine du sport
- Activité Physique Adaptée (APA)

Infirmière Coordinatrice ou en Pratique Avancée

Certains patients, en fonction de leur pathologie, peuvent être accompagnés spécifiquement par une infirmière :

- Infirmière Coordinatrice, dont le rôle est d'assurer le suivi à des étapes clés du parcours et de renforcer le lien avec les professionnels de ville (médecin traitant, infirmière à domicile...).
- Infirmière en Pratique Avancée, dont

le rôle est d'améliorer l'accès aux soins ainsi que la qualité du parcours, tout en réduisant la charge de travail des équipes médicales.





PRÉPARER L'APRÈS CANCER

02



Dispositif de fin de traitement

Après la phase des traitements initiaux de votre maladie, votre médecin va vous proposer un suivi régulier et prolongé, adapté à votre situation. Ces rendez-vous sont importants ; ils doivent être effectués selon le programme prévu.

Reconstruction

Les chirurgiens du Centre sont également spécialisés dans la chirurgie réparatrice et reconstructrice après cancer (sein, ORL...). Qu'elle soit immédiate ou secondaire, la reconstruction fait partie intégrante de la prise en charge du cancer. Elle permet à certains patients, lorsque cela est nécessaire, de les aider à reprendre le cours de leur vie. Ces interventions sont intégralement prises en charge et sans dépassement d'honoraires. N'hésitez pas à en parler avec votre chirurgien au Centre.



La vie après le cancer

Les soins s'arrêtent, les rendez-vous sur le Centre s'espacent, les proches parlent de guérison, c'est le retour à une certaine forme de quotidien. La personne soignée entame une nouvelle étape : une phase de transition. L'enjeu consiste alors à reprendre petit à petit le cours de la vie, alors que pendant de nombreux mois, la maladie et les soins ont imposé leur rythme. Parfois, entre fatigabilité, troubles de l'humeur, angoisses, sentiment d'abandon, impact sur la vie familiale, perte d'autonomie et conséquences sur le retour à l'emploi, certains peuvent avoir besoin de temps et de soutien.

Si vous rencontrez ce type de difficultés, que ce soit à la fin des traitements, ou à distance (parfois des mois après), ne négligez pas leurs éventuelles répercussions. Parlez-en à votre médecin traitant ou à votre médecin référent sur le Centre. N'hésitez pas à contacter l'équipe de médecine et soins de support du Centre, qui pourra, si nécessaire, mettre en place un accompagnement spécifique. Les associations sont également à votre disposition pour vous écouter, vous conseiller ou vous aider dans certaines démarches.



03 Votre séjour en hospitalisation

03

Votre séjour en hospitalisation

VOTRE SÉJOUR EN HOSPITALISATION

ACCUEIL

Pour l'enregistrement de votre hospitalisation, vous devez vous présenter à l'accueil du Centre (Niveau 0), situé dans le hall principal. Vous serez dirigé ensuite vers le Bureau des Entrées. En ce qui concerne les formalités administratives et documents à apporter, merci de vous référer à la page 10 de ce livret.



HORAIRES ☰

Visites

Lundi au dimanche 13h – 20h

En ce qui concerne les très jeunes enfants, veuillez vous rapprocher des équipes soignantes afin de vérifier s'ils peuvent être admis dans les étages d'hospitalisation.

Nous pouvons, à tout moment, être contraints de limiter les visites, que ce soit pour des raisons médicales individuelles ou pour cause de contexte sanitaire défavorable.



BIEN VOUS IDENTIFIER ☰ c'est assurer votre sécurité

Nous avons besoin de bien vous identifier car de nombreux professionnels vont s'occuper de vous et doivent vous reconnaître. C'est pourquoi, à votre arrivée dans le service d'hospitalisation, un **bracelet d'identité** vous sera proposé afin d'assurer la sécurité de vos soins.

VOTRE BAGAGE

Veuillez apporter du linge de toilette et de nuit indispensable à votre séjour, ainsi qu'un nécessaire de toilette. Les draps sont fournis et entretenus. L'entretien du linge personnel reste à la charge du patient et de ses proches.



Contenu conseillé :

Serviettes et gants de toilettes, vêtements de nuit, robe de chambre, chaussons, tenue décontractée, shampoing, savon ou gel douche...



Usagers, vos droits

Charte de la personne hospitalisée



Chambre

Le Centre dispose essentiellement de chambres individuelles et de quelques chambres doubles. Les chambres individuelles sont toutes équipées d'un lit simple, d'une salle de douche privative, d'une armoire de rangement et d'un écran multimédia. Dans certains cas, un lit pour l'accompagnant peut être envisagé.

Argent et valeurs

Il vous est recommandé de ne pas garder d'argent, d'objets de valeur ni de bijoux pendant votre hospitalisation. Toutefois, en cas de nécessité, un coffre est mis à votre disposition. Le Centre n'est pas responsable des vols qui pourraient survenir pendant votre séjour.

Fleurs

Les fleurs naturelles ne sont pas conseillées dans les chambres d'hospitalisation et interdites dans l'ensemble du service d'Hématologie et de l'Unité de Soins Continus (USC). En effet, elles peuvent être à l'origine d'un risque infectieux potentiel. Il est donc conseillé de demander au préalable à l'équipe soignante.

Permanence des soins

Elle est organisée 24h/24 dans les services d'hospitalisation complète avec une équipe de nuit qui assure le relais.



Ecran multimédia

Toutes les chambres sont équipées d'une tablette tactile, offrant l'accès à un forfait **télévision, Internet, le téléphone** et plusieurs supports multimédia (radio, jeux, supports d'information...).

Vous pouvez accéder à l'offre depuis votre chambre, avec votre carte bancaire. Pour les autres moyens de paiement, il faut s'adresser au Bureau des Entrées au Niveau 0.

Un numéro de ligne téléphonique vous est attribué dès l'ouverture du compte. Vous pouvez le communiquer à votre entourage. Pour les appels émis depuis la chambre, le temps de communication sera débité de votre abonnement.

Le forfait multimédia est au tarif unique de 6 euros par jour. Après 21 jours de forfait payé lors du séjour en cours, l'offre devient gratuite.

Le standard est accessible 24H/24.
Pour tout renseignement, contactez
le 02 32 08 22 22.

Courrier

Envoi

Le courrier que vous souhaitez expédier doit être affranchi et confié au personnel de l'étage. Des timbres sont en vente à la cafétéria (niveau 1).



Réception

Votre courrier vous sera remis dans votre chambre, chaque jour en semaine. Demandez à vos correspondants de préciser vos **Nom, Prénom, Service** et **Numéro de chambre** afin de faciliter l'acheminement du courrier. Et de l'adresser à :

**Centre Henri Becquerel – CS 11 516
Rue d'Amiens – 76038 Rouen cedex 1**

Restauration

Vos repas sont préparés dans les cuisines du Centre par les cuisiniers d'un prestataire extérieur. Les menus sont établis en collaboration avec le personnel du Centre, et grâce aux retours et avis des patients.

Le personnel soignant prendra en compte vos contraintes médicales, vos goûts culinaires et, autant que possible, vos croyances religieuses, tout en respectant votre régime alimentaire habituel et/ou prescrit pour vos choix de repas. Les menus vous seront soumis pour choix.

Vos plateaux sont livrés à votre chevet aux horaires suivants :

- > **Le petit déjeuner** à partir de **8h**
- > **Le déjeuner** à partir de **12h**
- > **Le goûter** à partir de **15h**
- > **Le dîner** à partir de **18h45**

Si vous souhaitez une consultation diététique, vous pouvez contacter le secrétariat de médecine et de soins de support au :

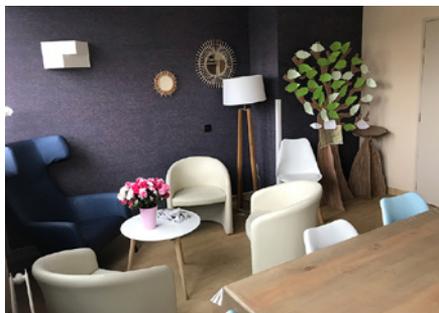
Tél. 02 32 08 29 18



Restauration rapide

La cafétéria (niveau 1) vous propose un service de restauration rapide (sandwichs, salades, laitages, viennoiseries, gâteaux, boissons fraîches ou chaudes...) à emporter ou à consommer sur place.

Vous y trouverez aussi un espace de détente avec distributeur automatique de boissons et confiseries.



Espaces de détente

Les unités d'hospitalisation disposent d'un salon avec télévision en libre accès pour les patients, familles et visiteurs. La cafétéria du Centre (niveau 1) vous offre la possibilité de vous détendre et vous propose boissons, restauration rapide et télévision. Vous pourrez profiter de sa terrasse extérieure aux beaux jours.

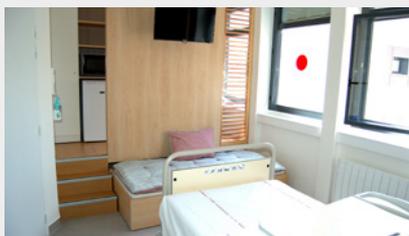


Accompagnant

Si vous êtes en chambre individuelle, la présence d'un proche peut être autorisée par l'équipe médicale. Dans ce cas, un lit accompagnant peut être mis à disposition. L'accompagnant peut demander un repas payant. Pour le dîner, la commande doit être passée avant 14h.

STUDIO FAMILLE

Le Centre dispose de trois studios*. Ce sont des chambres spécialement aménagées pour permettre la présence, jour et nuit, d'un accompagnant aux côtés du patient, dans une ambiance apaisante, chaleureuse, qui respecte l'intimité de chacun, afin de se sentir un peu comme à la maison.



**Financés par nos généreux donateurs*

VOTRE SORTIE



Formalités de sortie

C'est votre médecin qui décide de votre sortie, en fonction de votre état de santé. L'équipe soignante vous remettra alors tous les documents administratifs nécessaires :

- Votre lettre de liaison.
- Vos prochains rendez-vous.
- Vos ordonnances (traitements, soins)
- Vos éventuels bons de transport.
- Votre éventuel arrêt de travail.

Il est **IMPÉRATIF** d'enregistrer votre départ au **Bureau des Entrées** (en charge également des Sorties) et de vous acquitter des frais à votre charge. Pour cela, vous devez prendre un ticket au niveau des **bornes tactiles** et patienter au niveau des **espaces d'attente**. Des bulletins de situation, justifiant de votre hospitalisation, vous seront remis, si nécessaire.

Décharge de sortie anticipée

Votre sortie, contre avis médical, engage votre responsabilité. Il vous sera alors demandé de signer une attestation de décharge.

Frais à votre charge

→ Votre forfait journalier

Ce forfait correspond à la part non remboursée par l'Assurance Maladie des frais d'hébergement, de restauration et d'entretien de votre séjour.

- Afin de vous éviter l'avance de ces frais, veuillez apporter **l'attestation de prise en charge hospitalière** que vous avez préalablement demandée à votre **Mutuelle de santé**.
 - Si vous ne bénéficiez pas d'une prise en charge par une Mutuelle de santé, ou si elle ne pratique pas le tiers payant, vous devez vous acquitter de ce montant.
- Vous pouvez régler votre facture en ligne : www.facturation.becquerel.fr

→ Vos frais supplémentaires

Vous devez vous acquitter du forfait de l'écran multimédia (6€/jour accès télévision/Internet/wifi/téléphone), si vous l'avez utilisé.

Soit en payant directement via l'écran par carte bancaire, soit le jour de votre sortie, en vous rendant au Bureau des Entrées (paiement par carte bancaire, chèque ou espèces).



Transport médicalisé

C'est votre médecin qui, en fonction de votre état de santé et de votre degré d'autonomie, procédera éventuellement à une **prescription médicale** pour un transport adapté. Vous pourrez prendre contact avec la société de taxis ou d'ambulances de votre choix qui se chargera de votre transport.

Attention : dans certains cas, la prise en charge des frais occasionnés nécessite, en plus de la prescription médicale, l'accord préalable de votre caisse d'Assurance Maladie. En ce qui concerne les taxis, seules les courses en **taxis conventionnés** sont prises en charge par l'Assurance Maladie.



Taxi

L'hôtesse d'Accueil peut vous appeler un taxi dont le règlement sera à votre charge.

Organisez votre retour chez vous ou votre départ en structure de convalescence

Les assistantes sociales du Centre sont là pour vous aider si besoin :
Tél : 02 32 08 29 18.

Pensez à prévenir votre entourage de votre sortie.



En répondant à ce questionnaire de sortie, vous nous aidez à nous améliorer

Un questionnaire vous est remis, par l'équipe soignante, le jour de votre sortie. Les réponses sont analysées et permettent de recueillir vos commentaires qui nous sont précieux pour améliorer votre prise en charge.

Aussi, nous vous remercions de bien vouloir le compléter et nous le remettre :

- Avant votre départ, dans la boîte «questionnaire de satisfaction» située au niveau des services d'hospitalisation (complète, semaine, ambulatoire) et dans le hall d'accueil.
- En cas d'oubli, vous pouvez l'envoyer au Service Qualité du Centre Henri Becquerel, rue d'Amiens - CS 11516 - 76038 Rouen cedex 1.

Avant de quitter le Centre, n'oubliez pas de :

- Vérifier qu'un futur rendez-vous de consultation ou d'hospitalisation a bien été prévu.
- Reprendre vos résultats d'examens.
- Vérifier que vous n'oubliez aucune affaire personnelle dans votre chambre et au coffre.
- Passer au Bureau des Entrées.
- Récupérer votre chèque de caution si vous aviez loué une télévision ou un ordinateur.
- Restituer les livres empruntés.



04 votre famille & vos proches

04

Votre famille & vos proches

04

VOTRE FAMILLE & VOS PROCHES

Cette partie est spécialement dédiée à vos proches-aidants.

Rôle de la famille et des proches

L'annonce d'un cancer vient inévitablement perturber la vie des membres de la famille et de vos amis proches. Toutes ces personnes ont un rôle essentiel pour accompagner, conseiller et réconforter le patient tout au long de sa maladie. Ce sont également souvent des interlocuteurs privilégiés pour l'équipe soignante. C'est pourquoi la qualité de la relation entre le patient, sa famille/ses proches et les professionnels de santé fait partie intégrante du projet de soins en cancérologie. Tout est mis en œuvre pour faciliter, lorsque cela est possible, l'implication et la prise en compte de l'entourage, et ce, dès l'annonce du diagnostic.

1 français sur 10 aide un proche malade du cancer. Plus de 95 % des aidants familiaux aident leur proche malade quotidiennement. 40% d'entre eux y consacrent plus de 6 heures par jour.

Se faire aider

L'investissement personnel auprès d'une personne atteinte d'un cancer n'est pas toujours conciliable avec les impératifs familiaux, sociaux ou professionnels. Vivre auprès d'une personne malade, la soutenir et l'accompagner sur une longue période peut être très éprouvant tant au niveau physique que psychologique. Il est essentiel que ces personnes aidantes se fassent confiance et apprennent à écouter leur intuition. Mais elles ne



doivent pas non plus hésiter à bénéficier d'un soutien moral ou psychologique, en cas de besoin. Les membres de l'entourage ont parfois besoin de répit, surtout quand le partage des rôles entre tous n'est pas toujours facile ou possible.

Les personnes dites "aidantes" sont nombreuses, et leur rôle est essentiel dans la prise en charge. C'est pourquoi le Centre et les équipes mettent en place des dispositifs pour les aider à se reconnaître en tant qu'aidant, pour mieux les accompagner et les informer de leurs droits. Qu'ils n'hésitent pas à se renseigner, ils ne sont pas seuls !

Au cours des dernières années, plusieurs lois ont reconnu le rôle des aidants et leur importance dans le système de santé. De nouvelles dispositions ont été créées pour eux et d'autres sont en cours. Vous êtes aidant, renseignez-vous !

Rencontrer un médecin

Après autorisation de votre part, et après avoir pris rendez-vous, votre médecin peut rencontrer vos proches pour leur expliquer votre prise en charge.

Soutien

Les proches-aidants peuvent avoir recours aux professionnels du service de Médecine et Soins de Support afin de mettre en place un soutien spécifique

dans le souci d'améliorer leur qualité de vie et l'aide qu'ils pourront donner à leur patient proche.

Ils peuvent aussi rencontrer l'accompagnatrice en santé de l'ERI, espace d'information et de soutien accessible à tous, gratuitement, avec ou sans rendez-vous.

Des associations sont également à leur disposition pour échanger avec eux ou leur proposer de participer à des ateliers qui leur sont dédiés.

PRISE EN CHARGE SPÉCIFIQUE DE VOS ENFANTS ☹



Groupe de parole pour les enfants

Nous proposons aux enfants et adolescents, dont un membre de la famille (parent, grands-parents) est atteint d'un cancer, de participer à un groupe de dialogue et de soutien, qui leur est spécialement dédié. L'objectif est de leur permettre d'exprimer ce qu'ils ont compris de la maladie, ce qu'ils ressentent... Et aux professionnels de santé d'adapter leur discours pour les rassurer et les aider à faire face à cette période.

📅 Quand ?

Un mardi sur deux

✍ Comment prendre rendez-vous ?

ERI : 02 32 08 29 33 ou
eri@chb.unicancer.fr



Accueil des petits à la crèche

Vous rencontrez des difficultés pour faire garder votre enfant, âgé de moins de 4 ans, lors de votre consultation médicale, d'un examen, des soins en journée, ou bien pour rendre visite à un proche hospitalisé ? Le Centre vous propose de l'accueillir gracieusement, pendant votre temps de présence, au sein de notre crèche intégrée dans l'établissement.

→ Dispositif unique en France - Financé par la CAF

📞 Vous pouvez contacter la crèche :
02 32 08 22 08



05 Qualité & sécurité des soins

05

Qualité & sécurité
des soins

05

QUALITÉ & SÉCURITÉ DES SOINS

Nos engagements qualité

Le Centre Henri Becquerel est fortement engagé dans plusieurs démarches d'accréditation justifiant une prise en charge sécurisée et de qualité.

Elle s'articule autour de 4 axes majeurs :

- 1** Harmoniser et optimiser la démarche qualité
- 2** Assurer une gestion des risques transversale en cohérence avec les différentes orientations institutionnelles
- 3** Développer une culture du patient partenaire
- 4** Anticiper et rechercher le niveau d'excellence dans les démarches qualité obligatoires ou facultatives

Certifications et accréditations

HAS (Haute Autorité de Santé)

Certification nationale obligatoire.

Niveau de conformité en septembre 2021 : 95,57%.



OECI (Organisation of European Cancer Institutes)

Accréditation européenne dédiée à la cancérologie.

En cours d'accréditation.

JACIE (Joint Accreditation Committee-ISCT & EBMT)

Accréditation européenne dédiée à la greffe de cellules souches et à la thérapie cellulaire en hématologie.

Accrédité depuis 2008.

ASN (Autorité de Sûreté Nucléaire)

L'ASN assure la sûreté des secteurs médico-techniques suivants : radiothérapie, médecine nucléaire et radiologie.

Accrédité depuis 2007.

Cofrac ISO 15189

Accréditation internationale.

Elle met en œuvre et entretient un système de management de la qualité en vue d'améliorer ses permanences et son efficacité.

Le département de Biopathologie (laboratoire de Biologie Clinique, service Anatomie et Cytologie Pathologiques, laboratoire de Génétique Oncologique) est accrédité COFRAC selon la norme NF EN ISO 15189 sous le n°8-1409 pour les portées disponibles sur le site du cofrac www.cofrac.fr.

Accrédité depuis 2013.

ISO 9001v2015

Accréditation internationale.

Elle certifie le respect des exigences sur le système de management de la qualité de l'activité de recherche clinique et de l'unité de préparations des chimiothérapies. **L'Unité de Recherche Clinique (URC) a été la 1^{ère} de Normandie certifiée ISO 9001 par l'AFNOR.**

Accrédité depuis 2007.

ISO 9001 et ISO 20387

Accréditation internationale.

Elle certifie le respect des exigences sur le système de management de la qualité de l'activité du **centre de ressources biologiques.**

Accrédité depuis 2022.

EXPRIMER SON OPINION, SON EXPÉRIENCE ☒



Répondre à nos enquêtes de satisfaction

C'est essentiel pour nous aider à nous améliorer. Chaque trimestre vos réponses sont analysées.

Si on ne vous a pas remis de questionnaire de satisfaction, demandez-le aux équipes soignantes ou complétez le formulaire sur les Terminaux Multi-Média (en cas d'hospitalisation).

Les enquêtes en interne sont complétées par le dispositif e-Satis. C'est un dispositif national de mesure en continu de la satisfaction et de l'expérience des patients. Vous recevrez, sur votre boîte mail un lien pour compléter cette enquête nationale.

Soumettre une réclamation à la Commission des Usagers (CDU)

Cette commission est notamment composée de représentants des usagers qui sont issus d'associations de patients agréées et sont nommés par l'Agence Régionale de Santé (ARS)

Pour formuler une réclamation à la CDU, adressez votre courrier à :

**Centre Henri Becquerel,
Commission Des Usagers
Rue d'Amiens, CS 115 16, 76038 Rouen
cedex 1**

☎ 02 76 67 29 32

**Ou envoyez un mail à :
cdu@chb.unicancer.fr**

Déclarer un événement indésirable grave lié aux soins

Les événements indésirables graves associés aux soins sont des dysfonctionnements inattendus qui impactent directement le patient dans sa santé.

Il peut s'agir d'un dysfonctionnement dans l'organisation des rendez-vous, d'une erreur d'identité, d'une erreur médicamenteuse, d'une erreur d'examen...

En interne, chaque événement est signalé, par les professionnels de santé qui vous prennent en charge. Cela nous permet de déclencher des analyses approfondies et de mettre en place des actions d'amélioration, dans le but de sécuriser et d'améliorer la qualité des soins.

Les patients et usagers du Centre sont eux aussi acteurs de cette démarche. Si vous constatez un événement indésirable concernant votre prise en charge, vous avez plusieurs moyens de le déclarer :

- En parler avec le médecin vous prenant en charge, votre médecin référent au Centre Henri Becquerel ou le cadre de l'unité où vous êtes pris en charge
- Adresser un courrier ou envoyer un mail à la Commission Des Usagers
- Adresser un courrier au service Qualité Gestion des risques
- Utiliser la plateforme nationale de déclaration des EIG (<https://signalement.social-sante.gouv.fr>)

Vos observations sont précieuses et nous permettront de continuer à nous améliorer dans la prise en charge de l'ensemble des patients et nous vous en remercions.



06 Vos droits & engagements

06

Vos droits & engagements

06

VOS DROITS & ENGAGEMENT



Pour consulter notre Foire Aux Questions et mieux connaître vos droits :

becquerel.fr/faq

VOS DROITS

source : www.sante.gouv.fr

1

Vous êtes libre de choisir l'établissement de santé qui vous prend en charge, dans la limite des possibilités de chaque établissement. Le service public hospitalier, tel que le Centre Henri Becquerel ; est **accessible à tous**, en particulier aux personnes démunies et, en cas d'urgence, aux personnes sans couverture sociale. Il est adapté aux personnes handicapées.

2

Le Centre Henri Becquerel et ses professionnels s'engagent à vous garantir la qualité de l'accueil, des **traitements** et des **soins**. Ils sont attentifs au soulagement de la douleur et mettent tout en œuvre pour assurer à chacun une vie digne, avec une attention particulière à la fin de vie.

3

Vous pouvez vous faire assister par une **personne de confiance** que vous aurez choisie librement.

La personne à prévenir & la personne de confiance

Lors de votre venue au Centre, nous vous demandons de désigner une personne à prévenir et votre personne de confiance (n'oubliez pas de les en informer). Il peut s'agir d'une seule et même personne, et être un parent, un proche, un ami ou autre. Tout comme à votre entourage, l'ensemble ou tout une partie des informations médicales vous concernant pourront leur être transmises, sous réserve que vous ayez donné votre accord. N'hésitez pas à leur demander

de vous accompagner dans vos démarches et ainsi à vous soutenir tout au long de votre prise en charge.

La personne à prévenir : il s'agit de la personne à contacter en cas d'hospitalisation si votre état s'aggravait. Celle-ci ne sera pas sollicitée en cas de décision vous concernant.

La personne de confiance : il s'agit de la personne qui, le cas échéant, portera le témoignage de vos convictions et de vos souhaits, si à un moment de votre prise en charge n'étiez plus en état d'exprimer votre volonté.

4

L'information qui vous est donnée, ainsi qu'à vos proches, est accessible et loyale. **Vous participez aux choix thérapeutiques** qui vous concernent.

5

Aucun acte médical, ni aucun traitement ne peut être pratiqué sans votre **consentement libre et éclairé**. Vous pouvez revenir sur ce consentement à tout moment. Vous avez également le droit de refuser tout traitement.

Différents actes nécessiteront, selon la réglementation en vigueur, la signature d'un consentement spécifique qui sera conservé dans votre dossier médical.

6

Toute personne majeure peut exprimer ses souhaits quant à sa fin de vie dans des **directives anticipées**.

Vos directives anticipées Loi Leonetti

Ce dispositif existe depuis 2005 : Vous avez donc la possibilité d'indiquer vos souhaits quant à votre fin de vie et notamment concernant les conditions de limitation ou d'arrêt de vos traitements pour le cas où vous ne seriez plus en mesure d'exprimer votre volonté. La rédaction est volontaire et non obligatoire. Les médecins qui vous prennent en charge sont tenus de respecter vos directives anticipées. La validité est illimitée dans le temps

mais elles sont modifiables et révoquables à tout moment. Elles sont intégrées à votre dossier médical.

Pour cela, il suffit d'écrire vos directives anticipées, de les dater, signer et de les authentifier par vos nom, prénom, date et lieu de naissance. Nous vous proposons une aide à la rédaction ou à la révision de ce document. Il est important de les transmettre à votre personne de confiance et aux médecins vous prenant en charge.

7

Un consentement spécifique est prévu, notamment, pour les patients participant à une **recherche biomédicale**, pour le don et l'utilisation des éléments et produits du corps humain et pour les actes de dépistage.

Le patient à qui l'on propose de participer à une recherche biomédicale est informé, notamment, sur les bénéfices attendus et les risques prévisibles. Son accord est donné par écrit. Son refus n'aura pas de conséquence sur la qualité des soins qu'il recevra.

8

Tout patient est traité avec égards et ses croyances sont respectées. Le **respect de la vie privée** est garanti ainsi que la **confidentialité** des informations personnelles, administratives, médicales et sociales qui le concernent.

Gestion et protection de vos données personnelles

Dans le cadre de ses missions, l'établissement :

- Donne accès à vos données aux différents professionnels autorisés (dossier administratif, dossier médical, applications médico-techniques) afin de répondre aux missions et obligations légales (prise en charge médicale pluridisciplinaire, gestion des transports, données de facturation, déclarations réglementaires, enquêtes, audits, registres ...)

- Est amené à transmettre de façon dématérialisée et sécurisée des données concernant votre prise en charge via des outils régionaux ou nationaux afin de faciliter la continuité de prise en charge
- Peut être amené à réutiliser vos données et échantillons, sauf opposition formulée de votre part, dans le cadre de la recherche ou l'enseignement en cancérologie
- Peut être amené à vous transmettre des informations en lien avec votre maladie (campagnes, conférences, ateliers...)



En savoir + :

Vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données pour toute question concernant la gestion de vos données (dpo@chb.unicancer.fr).

9

Le patient (ou ses représentants légaux) bénéficie d'un **accès direct aux informations de santé le concernant**. Sous certaines conditions, ses ayants droit en cas de décès bénéficient de ce même droit.

L'accès à votre dossier médical

Il vous est possible d'accéder à votre dossier médical, en consultation gratuite sur site ou par envoi postal (coût de 18€) en en faisant la demande écrite auprès du GDPI

- Rue d'Amiens - CS 11516 - 76038 Rouen Cedex 1. Sauf opposition préalable de votre part, les ayants droits peuvent avoir accès, sous certaines conditions, au dossier d'un patient décédé.

10

Vous pouvez **exprimer des observations** sur les soins et sur l'accueil que vous avez reçu (p.43, exprimer son opinion, son expérience).

VOS ENGAGEMENTS



Le respect de l'Autre : respecter les droits et la dignité de tout le personnel de l'établissement, ainsi que des autres patients. Bannir toute forme de prosélytisme idéologique, politique ou religieux, ou d'attitude moralisatrice ou culpabilisante.



La transmission d'informations : Transmettre aux soignants toutes les informations qui leur seront utiles pour prodiguer les soins, en particulier les traitements en cours, les allergies, les antécédents médicaux et chirurgicaux.



Le respect des rendez-vous et des consignes : respecter la date et l'horaire du rendez-vous de consultation, d'examen ou d'hospitalisation. En cas d'empêchement, informer au plus vite le service concerné afin que le créneau puisse être libéré pour un autre patient. Respecter les consignes garantissant l'efficacité du traitement, la qualité des examens et celles visant à limiter la survenue des effets secondaires.



Le respect lors des visites : Respecter les horaires des visites. Préserver le bien-être et le confort de tous les patients hospitalisés en évitant les présences prolongées ou de groupe, ainsi que celles de jeunes enfants. Attention, dans certaines situations, les mesures en vigueur peuvent être modifiées, réduites, voire interdites.



Le respect du repos : Veiller au respect du silence, qui constitue l'un des éléments du confort et du rétablissement des patients. Privilégier l'écoute de musique à l'aide d'un casque, veiller au volume sonore du téléviseur de la chambre, rester discret lors d'échanges téléphoniques et éviter les conversations trop bruyantes avec les visiteurs.



La confidentialité : veiller à respecter le caractère confidentiel des informations entendues / connues lors de l'hospitalisation, sur la santé des autres patients.



Le suivi des règles d'hygiène : respecter les prescriptions et les recommandations concernant l'hygiène et l'alimentation. Ne pas apporter de denrées alimentaires dans les chambres.



La préservation du matériel : Veiller à ne pas détériorer le matériel mis à disposition, et éviter tout gaspillage. Tout vol est interdit et punissable s'il devait être constaté.



S'acquitter des frais facturés : Le Centre ne pratique ni activité libérale, ni dépassement d'honoraires. Seule la souscription à l'offre multimédia reste à la charge du patient. Respecter l'engagement à payer cette prestation en cas de souscription.



L'interdiction de fumer : respecter l'interdiction de fumer dans les locaux utilisés pour l'accueil, les soins, les consultations et l'hébergement des patients des établissements de santé. Au besoin, un accompagnement vers l'arrêt du tabac peut être proposé par un soignant ainsi qu'une aide par des substituts nicotiques. Fumer nuit à l'efficacité des traitements et à la santé.



L'interdiction d'alcool et de produits illicites : L'introduction de boissons alcoolisées et de produits illicites est strictement interdite dans l'établissement. Le bon déroulement de la prise en charge en dépend.



Le respect de la sécurité incendie : Prendre connaissance des consignes de sécurité affichées dans les zones de circulation. Alerter le PC sécurité de tout départ de feu, en composant le « 9 », ou directement les pompiers en faisant le « 18 », depuis un téléphone de l'hôpital.



07 Nous soutenir

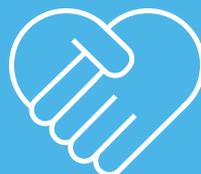
07

Nous soutenir

Donnez-nous les moyens d'agir,
soutenez nos projets, pour eux,
pour vous, pour demain.



**Agissons ensemble
pour progresser et innover.**



Le Centre de Lutte Contre le Cancer Henri Becquerel c'est près de 1 000 salariés qui prennent en charge plus de 30 000 patients chaque année.

Pour progresser et innover, nos équipes ont besoin de vous. La générosité du public est aujourd'hui indispensable pour mener à bien notre combat contre la maladie. S'il est nécessaire d'aider des organismes nationaux de lutte contre le cancer, il est tout aussi important de soutenir les équipes locales qui agissent près de chez vous.

Grâce à vos dons et au soutien de nos partenaires nous pouvons accomplir les progrès indispensables dans la recherche, les traitements, les soins, acquérir des équipements de pointe et mieux accompagner les patients et leurs proches.

De plus, pour répondre aux enjeux de demain, maintenir son niveau d'excellence, mais aussi venir en appui et en recours des autres établissements de santé normands, le Centre a un projet important d'extension et de réhabilitation d'une partie de ses locaux, à horizon 2026 ; une ambition qui nécessite d'importants investissements.

Le Directeur Général

Professeur Pierre VERA



NOUS SOUTENIR

JE FAIS UN DON ☺

Comment faire un don ?

- > Il vous suffit d'effectuer votre don directement sur le site Internet par un paiement par carte bancaire sécurisé.



www.don.becquerel.fr

- > Ou d'envoyer un chèque à l'ordre de **Centre Henri Becquerel - Rue d'Amiens - CS 11516 - 76038 Rouen Cedex 1**

Vos avantages fiscaux

- > **En tant que particulier**, vous bénéficiez d'une **réduction d'impôts de 66 % de la valeur de votre don**, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

Votre don	Son coût réel	à déduire des impôts
40 €	13,60 €	-26,40 €
75 €	25,50 €	-40,50 €
100 €	34 €	-66 €
150 €	51 €	-99 €

Dans le cadre de l'Impôt sur la Fortune Immobilière (IFI), vous pouvez déduire 75 % de la valeur de votre don dans la limite de 50 000 €.

- > **En tant qu'entreprise**, vous bénéficiez d'une **réduction d'impôts de 60 % de la valeur de votre don**, dans la limite de 0,5 % de votre Chiffre d'Affaires^{HT} réalisé au titre de l'exercice.

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES (CER)

Le Centre édite, chaque année, un CER. Ce document financier validé rend compte de la bonne utilisation des fonds issus de la générosité du public. Celui-ci est disponible sur le site Internet du Centre.

J'ORGANISE UN ÉVÉNEMENT ☺

Vous pouvez également organiser une manifestation de collecte au profit du Centre (course, concert, tombola, expo-vente...), pour cela vous pouvez contacter : communication@chb.unicancer.fr

JE FAIS UN LEGS ☺

Vous pouvez effectuer un geste exceptionnel en faveur du Centre Henri Becquerel, par un legs ou une donation, de tout ou partie de vos biens. 100 % de cette somme ou de la valeur du bien donné seront transmis au Centre, qui bénéficie d'une exonération totale de droits de succession. Vous contribuez ainsi à l'accomplissement de projets ambitieux et inscrivez durablement votre engagement au service de la lutte contre le cancer.

- > **Renseignez-vous auprès de votre notaire.**

Merci

Partenaires

Clubs
services

Entreprises
mécènes

Donateurs

Associations

Collectivités

NOTRE STATUT ☒

Le Centre Henri Becquerel, basé à Rouen (76) au sein du Campus Santé, est l'un des Centres de Lutte Contre le Cancer (CLCC) qui constituent la Fédération Nationale Unicancer, une appartenance qui apporte une garantie supplémentaire de qualité et d'innovation au service du patient.

→ **Établissement de Santé Privé d'Intérêt Collectif (ESPIC), à but non lucratif, le Centre ne pratique aucun dépassement d'honoraires (pas de reste à charge pour les patients).**

Le Centre est dirigé par un médecin directeur nommé par le Ministère de la Santé et il est géré par un Conseil d'Administration qui est présidé par un préfet représentant l'Etat.

Porteur d'un modèle basé sur la pluridisciplinarité, propre aux CLCC, et tendant vers une médecine ultra-personnalisée, le Centre offre à ses patients une prise en charge de qualité, un plateau technique intégré performant et l'accès aux avancées de la recherche par des traitements innovants.

NOS MISSIONS ☒

Le Centre assure une triple mission de service public en cancérologie de :

- > **Soins** : diagnostic, traitements, surveillance auprès de plus de 30 000 patients par an
- > **Recherche** : 2 équipes de recherche translationnelle (équipe 3 de l'U1245 et QuantIF), 1 unité de recherche clinique (600 inclusions, 100 essais, dont 12 promus par le Centre par an), 100 publications scientifiques par an, dont 40% de rang A
- > **Enseignement** : près de 500 stagiaires formés par an (dont 80 internes en médecine), 1 Institut de Formation Henri Becquerel (IFHB) qui forme les professionnels médicaux, paramédicaux, administratifs... des autres établissements de santé ou de ville.

La majorité des pathologies cancéreuses peut être prise en charge par le Centre et plus particulièrement dans les domaines suivants : sénologie (cancer du sein), gynécologie, hématologie, ORL maxillo-facial et thyroïde, neurologie, sarcomes, tumeurs rares, mais aussi appareil respiratoire, appareil digestif, dermatologie, urologie.

CENTRE DE RÉFÉRENCE EN CANCÉROLOGIE ☒

Le Centre Henri Becquerel constitue, avec le CHU-Hôpitaux de Rouen, le pôle de référence régional en cancérologie. Ils sont engagés dans un Projet Médico-Scientifique partagé afin de mieux coordonner la prise en charge des patients entre les deux établissements.

RÉSEAUX DE CANCÉROLOGIE ☒

Le Centre apporte son soutien, notamment au Groupe Hospitalier du Havre, et aux Centres Hospitaliers d'Evreux, de

Dieppe et de la Croix-Rouge. Il contribue, avec les autres établissements hospitaliers de Normandie, à l'élaboration et la diffusion de "bonnes pratiques" en cancérologie par le biais du Réseau Onco-Normand. Ses praticiens participent activement aux Réunions de Concertation Pluridisciplinaires organisées à Rouen ou dans d'autres agglomérations. De plus, le Centre participe au 3C (Centre de Coordination en Cancérologie) régional. Au niveau national, il est également membre d'UNICANCER et co-fondateur du plus grand groupe coopérateur de cancérologie d'Europe (LYSA).

unicancer

est l'unique réseau hospitalier français dédié à 100% à la cancérologie.

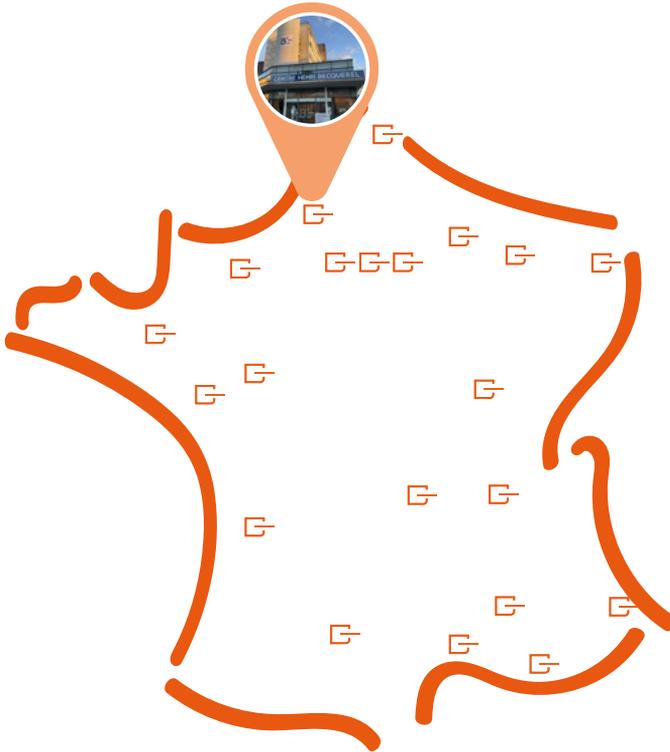
Il rassemble les 18 Centres de lutte contre le cancer et 2 établissements affiliés.

3 missions

Soins

Recherche

Enseignement



Nos valeurs



L'EXCELLENCE



LA SOLIDARITÉ



L'HUMAIN
AVANT TOUT



L'INNOVATION